

ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS

Connaître les nouvelles exigences à intégrer dans la conception de l'habitat

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE26

Objectifs de la formation

- Maîtriser les nouvelles exigences réglementaires en matière d'accessibilité des logements
- Prendre en compte sereinement les travaux modificatifs de l'acquéreur
- Proposer des solutions d'effet équivalent assurées d'être acceptées par les services instructeurs
- Garantir l'absence de non-conformité en cas de contrôle des règles de construction

Animée par

- **GOUTTE Cyril**
Responsable de l'unité Politique de l'Accessibilité, Correspondant départemental accessibilité,
DDT AIN

Public concernés

- Directeur(trice) Général(e) des Services
- Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e)
- Directeur(trice) Général(e) des Services Techniques
- Responsable Urbanisme, Bâtiment, Handicap, Accessibilité
- Responsable des Services Sociaux, CCAS, MDPH etc.
- Responsable des SDIS et Services Prévention-Sécurité

Intégrer les besoins des usagers dès les premières réflexions autour de vos projets de construction ou de rénovation

- Tour d'horizon des attentes et besoins particuliers des personnes handicapées

Maîtriser le cadre réglementaire portant sur l'accessibilité des logements

- Quelles sont les exigences pour les bâtiments de logements collectifs ou individuels neufs
- Quelles sont les incidences sur les bâtiments de logements collectifs existants et faisant l'objet de travaux volontaires ou imposés

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Respecter la logique de déplacement de l'extérieur vers l'intérieur : intégrer les exigences liées au vieillissement de la population

Quels sont les changements induits par la nouvelle définition d'un bâtiment d'habitation collectif

- Décryptage des exigences quantitatives et qualitatives détaillées applicables au 1er janvier 2016
- Connaître les incidences sur le traitement de l'accessibilité

Adapter vos travaux d'accessibilité aux subtilités des différents type d'habitat au regard des personnes à mobilité réduite

- Logement adapté
- Logement adaptable
- Logement visitable

Traiter l'accessibilité pour les maisons individuelles

- Que faire dans le cas de l'habitat groupé et/ou intermédiaire
- Cas des logements superposant un tiers

Accepter les travaux modificatifs de l'acquéreur sans risque de recours juridiques : clarifier les travaux concernés

Gérer l'habitat à occupation temporaire ou saisonnier : comprendre toutes les subtilités, souplesses et contraintes notamment sur les logements pour étudiants et les résidences de tourisme

Évaluer les exigences sur l'existant : jusqu'où aller lors d'interventions sur le cadre bâti existant